REVUE DE PRESSE

Vendredi 30 novembre 2018

L'infographie

Quel est le "vrai" prix des services financés par l'Etat ?

Faire garder son enfant

coûte en moyenne par mois **514 €**

Sur cette somme, les Français paient ..... 195 €

38% Citoyen — 62% Etat

Un an de scolarité au collège

coûte en moyenne **8.710 €**

Sur cette somme, les Français paient ..... 0 €

0% Citoyen — 100% Etat

Frais d'hospitalisation

coûtent en moyenne par an **3.228 €**

Sur cette somme, les Français paient ..... 287 €

9% Citoyen — 91% Etat

Prix d'un billet SNCF

coûte en moyenne **107 €**

Sur cette somme, les Français paient ..... 48 €

45% Citoyen — 55% Etat

Un an de scolarité à l'université

coûte en moyenne **11.670 €**

Sur cette somme, les Français paient .....0 à 600 €

0 à 6% Citoyen — 94 à 100% Etat

Consommation annuelle de médicaments

coûte en moyenne **485 €**

Sur cette somme, les Français paient ..... 126 €

26% Citoyen — 74% Etat

Source : "Les Décodeurs " Le Monde.fr

INFOGRAPHIE CL

Grand âge et autonomie: les pistes pour l'avenir

Jean-Louis Rey, inspecteur général des affaires sociales, fait le tour de France à l'écoute des bonnes idées. Photo Majid Bouzzit

Comment mieux répondre aux besoins des personnes âgées et de leurs proches? Une centaine de personnes, des acteurs de terrain, des associations, des professionnels de santé, participaient hier à Angoulême à un forum régional qui s'inscrit dans la vaste concertation nationale pour imaginer les pistes d'avenir de la prise en charge des aînés et de les rendre concrètes dans une réforme que le gouvernement espère pour le printemps prochain.

Jean-Louis Rey, inspecteur général des affaires sociales, va visiter cinq régions au total. *«L'ambition, c'est de faire émerger une réforme qui bouge vraiment les lignes et s'inscrire dans la durée. On sait que la génération du baby-boom aura plus de 80 ans à partir de 2030»*, explique-t-il, estimant que le principal sujet *«c'est l'attractivité des métiers qui est insuffisante alors que les besoins sont très importants»*.

Plusieurs idées se sont distinguées: celle de créer un statut entre les aides-soignants et les ASH, les agents des services hospitaliers, pour *«valoriser les parcours professionnels»*; de travailler sur la prévention des accidents du travail, *«une problématique essentielle dans ces métiers»*; de créer une fonction d'agent de convivialité... *«Il faut sortir des expérimentations pour aller dans le concret quand des idées sont bonnes»*, a appuyé Jean-Louis Rey qui répondait à Alain Galland, président régional de France Assos Santé (1), qui avait donné de la voix. *«Ça fait quinze ans qu'on évoque ces thèmes et on n'a jamais rien fait. On a un député médecin, il est où aujourd'hui?»*

Une délégation s'était rendue le matin à l'Ehpad Sainte-Marthe de Saint-Front qui mène une politique d'ouverture sur l'extérieur et avait découvert «Ma maison A'venir», le bus qui montre une maison témoin avec des dispositifs de soutien à l'autonomie. Deux beaux exemples charentais.

(1) France Assos Santé (anciennement Collectif inter-associatif sur la santé) regroupe près de 80 associations réunissant plus de 3,5 millions d'adhérents.

Gilets jaunes, syndicats, politiques: la difficile approche

Les organisations syndicales et les politiques n'ont pas fait la jonction avec le mouvement des gilets jaunes. Ils avancent avec précaution, face à la défiance de manifestants... désorganisés.

Jean-François BARRÉ
jf.barre@charentelibre.fr

Philippe Martinez, le patron de la CGT, défilera demain sur les Champs-Élysées aux côtés des gilets jaunes. Jean-Luc Mélenchon aussi. En Charente, Samantha Dumousseau, la secrétaire de l'UD CGT, a signé une motion de soutien aux gilets jaunes, fait tourner une pétition. Mercredi soir, deux syndicalistes CGT qui venaient la présenter à l'AG improvisée à Frégeneuil à Angoulême se sont fait gentiment virer.
Nathalie Jabli, chef de file de la France insoumise à Cognac, candidate aux dernières législatives, est allée au contact sur les ronds-points. Sans étiquette. Dans le département, Jason Herbert, l'un des huit porte-parole désignés en début de semaine, est encarté à la CFDT. *«Ça ne pose aucun problème»*, indique Philippe Beaumatin, le secrétaire départemental. Mais la position est affirmée: *«Aucun mot d'ordre de s'associer, sauf en leur nom propre.»*
«On a décidé d'aller au contact des citoyens», indique Samantha Dumousseau. D'aller *«aux débats, donner des explications». «On est aussi sur la question des hausses de salaires. On comprend leur colère.»*

Depuis le début du mouvement, les politiques et les syndicats marchent pourtant sur des œufs. Tentent d'éviter qu'on leur colle l'étiquette «récupération». Qu'on les sorte de la boucle, surtout. Ils ont senti la défiance des gilets jaunes à l'encontre de tout ce qui peut ressembler à un corps constitué, intermédiaire.

Passerelles fragiles

Jean-Claude Doucet, le patron départemental de SUD, a même été frappé, samedi dernier, par la mobilisation. *«Je n'avais jamais vu une telle manifestation de précaires. Des gens qu'on ne voit pas»*, passés sous le radar des syndicats. *«Il y a la désorganisation des boîtes. Ils ne peuvent pas parler. Il faut qu'on s'organise avec eux.»*
Cette défiance, Samantha Dumousseau dit pouvoir la comprendre, l'attribue *«à une méconnaissance pour beaucoup des organisations syndicales». «Macron a voulu dire "je n'ai pas besoin des corps intermédiaires"»* Philippe Beaumatin pourrait finir la phrase: *«On voit ce que ça donne. Je n'ai pas de vision précise de ce qui les freine. Ils ne veulent aucun marquage. C'est leur choix. Mais il est certain qu'ils ne prennent pas la mesure de ce qu'une organisation syndicale peut apporter.»*

Les gilets jaunes ne désarment pas. Hier à la gare, c'était pétition pour la gratuité des trains samedi. Et chorégraphie festive «pouces en avant» sur les quais. Photo CL

Sans doute les réponses *«adaptées à ces catégories de Français»* ont-elles été *«insuffisantes»*.
Les passerelles sont fragiles. Elles existent. *«On voit le mouvement de manière bienveillante»*, dit Nathalie Jabli qui reconnaît aussi que les organisations, politiques ou syndicales, n'ont peut-être pas suffisamment *«cherché à mobiliser au-delà de [leur] zone de confort». «Pour eux, on peut représenter – à tort, je pense – l'institutionnel. Alors qu'il y a des encartés, des adhérents de syndicats qui sont dans le mouvement. À Cognac, certains viennent des quartiers. Ils y pratiquent déjà la solidarité.»* Samantha Dumousseau en reste persuadée. *«Ensemble, on peut agir. S'ils veulent nous rencontrer... Mais on comprend qu'ils veuillent agir seuls.» «Ça ne me gêne pas d'être reléguée au stade de simple citoyenne. C'est ce que je suis»*, appuie Nathalie Jabli. Ils partagent tous une sorte d'unité de façade. *«Ce serait une erreur de vouloir s'immiscer là-dedans avec une étiquette.»*
Au Département, François Bonneau avait d'emblée affiché son soutien au mouvement, comme Jean-François Dauré, le président de l'Agglo d'Angoulême. *«On est les élus de cette Charente, de cette France périphérique»*, indique François Bonneau, qui dit entendre *«ce désarroi, cette forme de désespérance». «Je voudrais que le gouvernement soir un peu plus sur le terrain, pour mesurer ce que vivent les gens.»* Il traduit aussi le sentiment général. *«C'est compliqué.»*

Une page de pub pour la colère des commerçants

Plus les fêtes approchent et plus la menace d'un blocage des zones commerciales se précise.
Les commerçants, qui se disent à la peine depuis le début du mouvement, sont au bord de la crise de nerf, se disent *«pris en otages»* et soulignent la *«colère qui monte»*. Leurs associations, c'est inédit, publient aujourd'hui une page de pub dans *Charente Libre*. Une lettre ouverte qui sera remise ce midi par des représentants, accompagnés de Daniel Braud, le président de la CCI, à la préfète pour qu'elle fasse respecter *«le droit fondamental à la libre circulation des marchandises, des biens et surtout des personnes»*.

Le guide

Repro CL

La Charente est la seule et unique terre du cognac.

«Petit Futé»
Guide

Le *Petit Futé* publie l'édition 2019 du «Guide de l'amateur de cognac». Pour 12,95 €, 192 pages consacrées «à la liqueur des Dieux». Deux parties: l'histoire, les vignes, la fabrication, la dégustation...; un carnet d'adresses en France métropolitaine pour acheter et/ou partager un bon moment autour d'un cognac. Ça donne soif!

La date

Les fréquences TNT changent mardi

En avril 2016, la TNT est passée à la haute définition. Des changements de fréquences sont nécessaires. En Charente, ils sont prévus mardi, le 4 décembre. Sont concernés les téléspectateurs recevant la télé par l'antenne râteau. Avant mardi, ceux qui résident en habitat collectif doivent s'assurer que leur syndic ou le gestionnaire d'immeuble a bien fait intervenir un professionnel pour réaliser les travaux nécessaires sur l'antenne. Mardi, il suffira de faire une nouvelle recherche de chaînes. Cette opération devra être réalisée sur chaque téléviseur relié à l'antenne râteau. Un tutoriel vidéo et des modes d'emploi par marque sont disponibles sur le site recevoirlatnt.fr

Mardi, les fréquences de la TNT vont changer. Il faudra lancer une nouvelle recherche de chaînes. Archives CL

Solidarité

Calitom aide à la gestion de déchets au Burkina Faso

La délégation est arrivée hier dans la ville de Boala où Calitom mène un projet autour des sacs en plastique. Repro CL

Pour la planète. Calitom ne se contente pas de gérer les déchets pour 327 communes en Charente. Depuis lundi, une délégation composée de Michel Coq, le président, Michaël Laville, le vice-président, Michel Gourinchas, maire de Cognac, et de Virginie Laffas, Anne-Marie Michenaud et Richard Borredon, est au Burkina Faso pour la phase deux d'un projet à Boala, jumelée avec Cognac. Avant de se rendre de cette ville de 6 000 habitants, la délégation a été reçue par l'ambassadeur de France à Ouagadougou. Boala est envahie par les sacs plastique utilisés par les femmes pour aller au marché. Sans collecte et sans traitement, ces sacs ont un impact négatif sur les cultures et sur la faune. Un premier voyage l'an dernier avait permis d'estimer les besoins. Ce second déplacement de Calitom va permettre de mettre en place des poubelles publiques et un référent collecte par village, la région de Boala en comptant seize. La délégation charentaise reste une dizaine de jours sur place.

Logélia veut allier beau et social

Avec ses 55 nouvelles habitations en chantier à Angoulême et Soyaux, Logélia entend prouver que le logement social peut s'affranchir de l'habituel et austère HLM.

Bastien LION
b.lion@charentelibre.fr

Logement social ne rime pas forcément avec lugubres barres HLM. C'est en tout cas ce que veut démontrer Logélia, l'office public de l'habitat rattaché au conseil départemental de Charente. Deux chantiers, dans les quartiers de Basseau et du Champ-de-Manoeuvre, à Angoulême et Soyaux, représentent bien ce projet ambitieux (1), avec respectivement 30 et 25 nouveaux logements.

Rue Saint-Vincent-de-Paul à Angoulême, les futurs locataires bénéficieront d'ailleurs de la chaufferie à bois installée dans les environs en 2015, qui chauffe déjà une grosse partie du quartier. De part et d'autre de la rue, les logements se font face sans être symétriques. De cette manière, ils profitent tous de la même double orientation nord et sud, idéale pour aérer l'été sans avoir besoin d'installer la climatisation. Le parc comprend six T2, douze T3, dix T4 et deux T5.

A Basseau, chaque logement possède un espace extérieur et une orientation nord-sud très pratique pour profiter de la lumière.

Photos Quentin Petit

> **À Basseau, les logements sont pensés pour que la notion de «j'habite ici» soit claire et lisible.**

Chaque logement est individualisé, un point sur lequel insiste Nicolas Genaud, l'architecte du chantier, lui-même basé à Angoulême: *«Il s'agit en fait de boîtes de béton posées les unes sur les autres. Chaque habitation bénéficie d'un jardin ou d'une terrasse, le tout étant pensé pour qu'il n'y ait pas de vis-à-vis et pour que la notion de "j'habite ici" soit particulièrement claire et lisible.»*

Les balcons des bâtiments de Soyaux reproduisent «les ondes envoyées par les spectacles proposés par le pôle Soelys voisin» selon l'architecte Éric Laurent.

Des loyers entre 302 et 613 € par mois

Cet aspect individuel est en revanche absent du chantier de Soyaux. Composé de deux îlots, il comprend trois bâtiments contenant 9T2, 9 T3, 5 T4 et 2 T5. Il s'appuie sur un format un peu plus classique, mais où la modernité esthétique prime toujours. Le béton apparent à l'intérieur des appartements et les balcons ondulés sont là pour le rappeler.

Au rez-de-chaussée du plus grand bâtiment, on retrouvera bientôt une antenne du Centre médico-psychologique Camille Claudel, auparavant installée rue Alfred-de-Vigny, à Angoulême. L'autre point sur lequel Logélia a choisi d'insister pour appuyer sa démarche de renouvellement, c'est l'équipement. Les cuisines sont aménagées et équipées du strict minimum: un plan de travail pour la séparer de la pièce à vivre, un évier, une hotte. Et si les futurs financements le permettent, le locataire pourra peut-être même jouir de plaques de cuisson déjà installées. En outre, un partenariat a été mis en place avec Numéricable, ce qui permettra à chaque logement d'être équipé en internet avant même l'arrivée des habitants, pour 4,40 € par mois.

Et puisque l'on parle de coût, notons que les loyers (sans les charges) iront de 302 € pour un T2 et pour une personne bénéficiant du Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) à 581 € pour un T5 sur Basseau, et de 340 € pour un T2 à 613 € pour un T5 à Soyaux.

L'objectif affiché par Logélia est clair: accueillir différents types de locataires et ainsi promouvoir une certaine mixité sociale. En attendant, les premiers d'entre eux sont attendus pour le mois de mars à Soyaux, et pour l'été rue Saint-Vincent-de-Paul.

(1) À eux deux, ces chantiers auront coûté un peu moins de 8 000 000 €, répartis entre subventions régionales, départementales, nationales et communautaires, prêts et fonds propres de Logélia.

■ La dixième édition de Distilleries en fête est lancée ■ Avec une trentaine d'idées pour passer l'hiver à la chaleur d'un alambic ■ Voici une sélection de coups de cœur.

Les distillateurs bouillants pour partager leur art

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Tout l'hiver, on verra leur trombine de viticulteur au Musée des arts du cognac, où une galerie de portraits rend hommage aux figures de l'eau-de-vie charentaise. L'expo photo célèbre à sa manière la 10e édition des Distilleries en fête, le chapelet d'animations et de visites que proposent les Étapes du cognac durant l'hiver. Mais c'est près des alambics qu'il faudra se trouver pour en profiter vraiment. D'autant que pour cet anniversaire à deux chiffres, les bouilleurs sont plus chauds que jamais pour faire vivre l'œnotourisme. Que ce soit pour découvrir une technique, explorer le raffinement d'un produit, ou simplement se régaler, il y aura de quoi remplir son verre de bonnes expériences. En voici une sélection par tendances.

Les accords entre le cognac et la gastronomie ont accroché le public l'an dernier. À Boutiers, la viticultrice bio Sophie Brard-Blanchard s'y est mise avec le chef Cédric Coulaut et la sommelière Oriane Chambon. Photos M. B.

Le «food pairing» ouvre les appétits

La viticultrice Sophie Brard-Blanchard, de Boutiers, tenait un marché de Noël depuis deux ans pour les Distilleries. Elle vient de succomber aux délices des accords mets-cognac, l'une des réussites de la 9e édition. *«J'ai assisté à un food pairing chez Otard, j'ai adoré.»* Elle a choisi de s'y mettre cet hiver avec la sommelière Oriane Chambon et le chef Cédric Coulaut. Premier assemblage samedi 15 décembre, mais d'autres établissements le proposent aussi. Comme ABK6 avec un mix de cocktails et de produits locaux, dès demain samedi.

Dans la peau d'un viticulteur? Facile!

Les occasions seront nombreuses de voir un distillateur en action. Mais attention: souvent il faut réserver, voire caler la date avec le professionnel. Un moindre sacrifice, tant l'expérience est rare. C'est possible dès demain après-midi chez les sœurs Conte à Chillac, à la ferme du Champ du Frêne à St-Fraigne. Ou encore chez les frères Painturaud à Segonzac, qui tient par ailleurs ses portes ouvertes ce jour-là.

Le cognac, l'autre ami du petit-déjeuner

Les matinées chez les bouilleurs font toujours sensation, entre alambic et café gourmand. Deux options: aller chez Loïc Pelletant (Saint-Amant-de-Nouère) en janvier et février (six dates) ou réserver son jour au Chai du Rouissoir à Ozillac en Charente-Maritime, avant le 3 février.

Jusqu'au 28 avril. Gratuit ou payant selon les animations. Toutes les dates, informations et contacts sont en ligne sur cognacetapes.com

Daniel Gillet, bouilleur de cru à Meux (17): «Des rencontres extraordinaires en vingt ans»

L'homme ne se déplace plus sans les deux livres d'or. Daniel Gillet, 72 ans, participe à Distilleries en fête depuis dix ans et il était déjà un précurseur de «La Bonne chauffe», l'ancêtre de la manifestation. *«C'est un univers d'odeurs, de couleurs et de goûts»* l'avait flatté une certaine Leila en 2002, lors de sa toute première porte ouverte, axée sur les arômes de la distillation. Un thème qu'il renouvelle depuis, avec toujours plus d'aisance et de plaisir. Pour le voir dans son domaine de Meux (17), c'est un peu moins facile que chez d'autres.

«Comme je veux faire découvrir la coupe, je ne sais pas forcément quand sera le bon moment. Alors on m'appelle et on fixe rendez-vous. C'est la surprise, mais j'ai eu des rencontres extraordinaires en vingt ans. Je ne regrette absolument pas.» L'hiver passé, il a compté 100 visiteurs, auxquels il a livré sa passion sans arrière-pensée. Pur bouilleur, il n'a même pas une bouteille à vendre. La passion à l'état brut.

Du 22 décembre au 7 janvier sur rendez-vous au 05 46 48 40 20 ou 06 83 15 72 03.

Daniel Gillet ouvre sa distillerie au public depuis 2002. Il était précurseur à l'époque.

En rayon

Le cognac discount fait son retour

Il est un peu plus cher que cet hiver (19,90€) mais toujours à un tarif qui fait bondir les viticulteurs. Photo M. B.

Fin février dernier, l'apparition dans les rayons des supermarchés discount Lidl d'un cognac XO bradé à 19,90€ de demi-litre avait défrayé la chronique (lire *CL* du 1er mars). Sur un marché où le flacon d'«extra old» se négocie au moins deux fois plus cher, le prix affiché pour ce XO de la marque Bredon avait provoqué une protestation officielle de l'UGVC (Union générale des vignerons de l'appellation cognac), qui représente les viticulteurs de l'appellation. Voilà la même offre qui revient, depuis mercredi et pendant une semaine, y compris dans le magasin de Châteaubernard. La bouteille de marque Bredon (répertoriée sous l'enseigne Louis-Saveur, basée à Jarnac, qui fait partie du groupe Louis-Royer, lui-même propriété de l'entité française Terroirs Distillers) est un peu plus chère (22,99€). Mais le problème demeure aux yeux du président de l'UGVC, Christophe Véral. *«On ne fera pas de communiqué, on laisse aller ces gens qui n'ont rien compris à notre savoir-faire,* fulmine-t-il. *Mais bien sûr qu'on est outrés. Le cognac n'est pas un produit d'appel, ce n'est pas du dentifrice. C'est la plus belle eau-de-vie du monde, un produit premium qui structure le territoire.»*

CONFÉRENCE

«La Révolution française et le climat» demain à La Salamandre. Le docteur Frédéric Surville, du groupe de travail Espace Climat Océan Littoral et contributeur Acclima Terra, sera l'invité du Groupe de recherches et d'études historiques (Greh) de la Charente saintongeaise demain samedi 1er décembre à 17 heures, à La Salamandre de Cognac. Il y évoquera le rôle du climat dans l'avènement de la Révolution française «à partir des données du négociant et météorologiste rochelais Jacob Lambertz». Son journal conservé aux archives départementales de Charente-Maritime apportera un éclairage des plus surprenants. Entrée: 6 €, 2 € pour les adhérents, gratuit pour les moins de 18 ans.

PERMANENCE

Aide administrative et à l'emploi à Info 16 en décembre. Chaque lundi, au Bureau information jeunesse situé au n°53, rue d'Angoulême à Cognac, un bénévole se tient à disposition pour une aide aux démarches administratives (rédaction de courriers...) La permanence est gratuite et ouverte à tous, sur rendez-vous au 05 45 82 62 00.

SOCIAL

Les gilets jaunes retrouvent La Trâche, mais mieux organisés

Le mouvement se poursuit demain et dimanche. Mais avec une forme d'organisation différente. Trois gilets mobilisés détaillent la charte.

Les entrées du rond-point seront filtrées mais sans blocage. Les sorties seront laissées libres. Ni alcool, ni drogue ne seront tolérés par les organisateurs, qui ont rédigé une charte de bonne conduite à l'adresse des manifestants. Photo archives C. B.

Ils sont trois gilets jaunes âgés de la cinquantaine et ils manifestent à La Trâche depuis le début du mouvement. Mais Éric, Gérard et Philippe (1) se sont fait un peu surprendre mardi par le délogement de la police (lire *CL* de mercredi). *«Je ne savais pas qu'il n'y avait pas eu de déclaration* [en préfecture pour la manifestation], *j'ai pris une prune à 135€»*, grince Philippe.

Les trois Cognaçais ont donc décidé de poursuivre le mouvement ce week-end, conformément à la consigne nationale, mais avec une autre forme d'organisation. Une déclaration en préfecture, d'abord, qui les autorisera à être présents au rond-point demain samedi et dimanche de 8h30 à 18h30. Ensuite, en rédigeant une charte de bonne conduite destinée aux manifestants, disponible sur leur page Facebook (2). En voici les trois points saillants.

1. Ni drogue, ni alcool

«Pour rester crédible», précise la charte, qui rappelle que «nous sommes là pour revendiquer notre mécontentement et non pour organiser une grosse fête ou une rave party». Allusion à peine voilée aux gilets jaunes ivres et exubérants vus en marge des premières occupations.

2. Ralentissement sans blocage

Aucune voie ne sera bloquée, promettent les organisateurs. *«Les entrées sur le rond-point seront filtrées, il y aura un ralentissement*, prévient Philippe. *Mais les sorties seront ouvertes.»* La gêne sera donc un peu moins importante, voire nulle pour ceux qui quittent l'agglomération.

3. Pas de provocation

«Cela n'est pas notre but», stipule la charte. En clair: pas de coup de pression sur ceux qui n'exhibent pas un gilet jaune sur le pare-brise ou qui refusent de klaxonner. Avec ces recadrages, les organisateurs souhaitent *«donner une meilleure image»* et conserver leurs soutiens.

(1) Ils ne souhaitent pas que leur patronyme soit rendu public.

(2) «Gillets jaunes pacifiques cognacais», avec deux «L» à «gillets». À ne pas confondre avec celle des «Gilets Jaunes Pacifistes de Cognac» créée au début du mouvement.

Le chiffre

3 en euros, soit le prix, minimum, pour s'offrir un sac en toile siglé «Littératures européennes Cognac» et soutenir ainsi l'association dont l'édition 2019 sera consacrée aux Pays-Bas. Un «tote bag» aux multiples utilisations, transport de livres évidemment ou de courses, vantent les organisateurs du festival, qui, comme de nombreux autres responsables d'associations cognaçaises dont les subventions ont été encore rabotées, se doivent d'ouvrir toutes les autres pistes possibles de financement. A commander par mail à l'adresse contact@litteratures-europeennes.com ou en se rendant au n°15, rue Grande, dans le vieux Cognac.

ANIMATION

Espace découverte et Maco célèbrent déjà Noël

L'Espace découverte de Cognac et le Musée des arts du cognac (Maco) ont organisé hier toute la journée, leur tout premier marché de Noël.

Une initiative adoubée par le public, puisque près de 250 visiteurs ont été recensés lors de cette manifestation qui rassemblait vingt-deux artisans et créateurs dont les étals étaient répartis dans les allées des deux structures. L'occasion pour beaucoup d'en profiter pour remplir leur hotte en prévision des festivités de fin d'année, d'autant qu'originalité et diversité étaient de mise, *«avec rien que du produit local, qu'il s'agisse des produits de bouche, cosmétiques, livres, objets en cuir, aquarelles...»*, souligne Ana-Élisabeth Cléry, une directrice de l'Espace découverte ravie comme ses collègues du Maco de la réussite de cette première qui pourrait, peut-être, voir naître une deuxième édition l'an prochain.

Produits de bouche, livres, cosmétiques, aquarelles ou encore objets en cuir, comme ici avec la créatrice cognaçaise Eugénie Choquin. La diversité et l'originalité étaient au menu de ce premier marché de Noël réussi. Photo G. B.

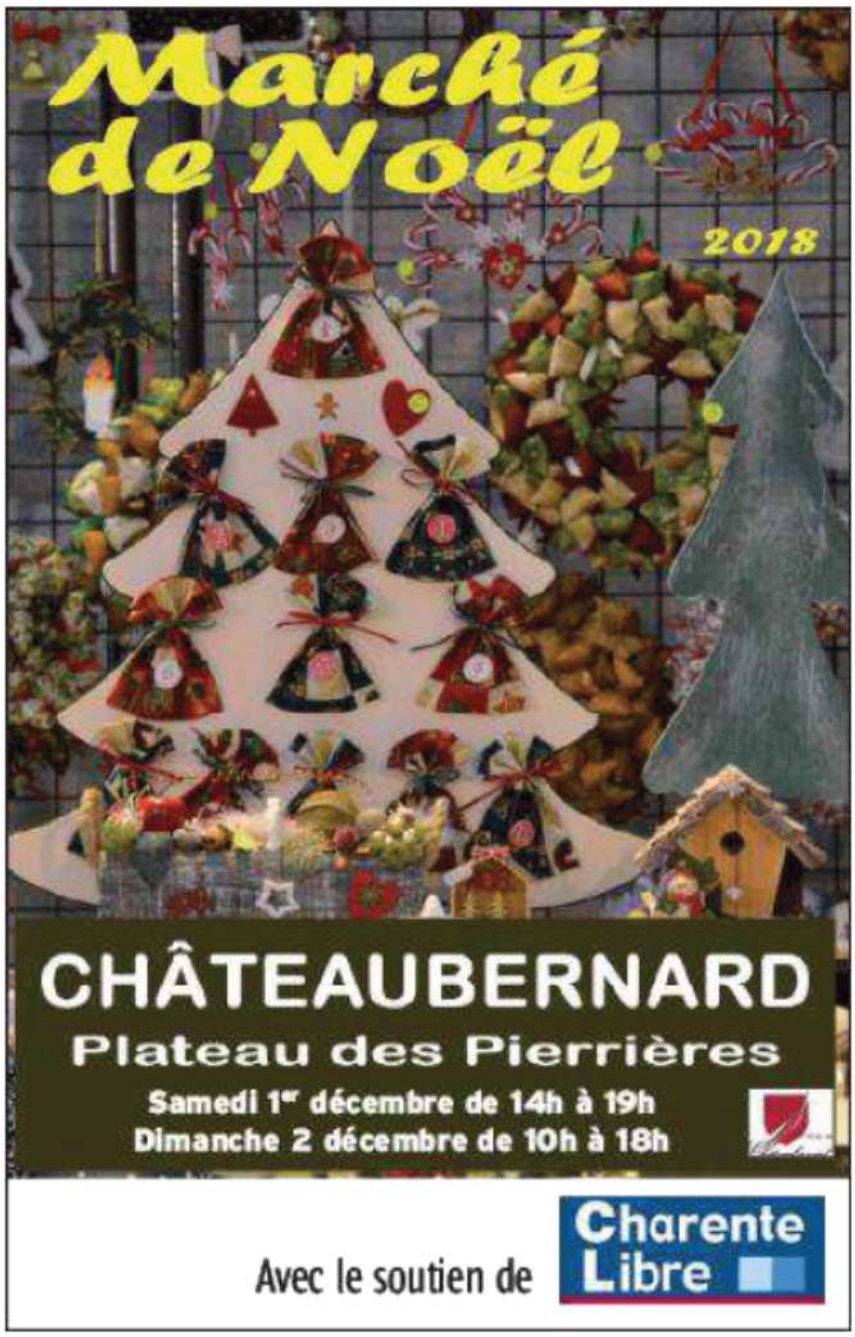

CHÂTEAUBERNARD

Plateau des Pierrières

Samedi 1er décembre de 14h à 19h
Dimanche 2 décembre de 10h à 18h

Avec le soutien de Charente Libre

JAVREZAC

Le plan de sauvegarde local sous la loupe

Les dossiers ont été exposés face à un public attentif. Photo CL

Pascale Belle, maire, a réuni dernièrement les habitants autour d'un café citoyen. Le rendez-vous était principalement axé sur le plan communal de sauvegarde, notamment concernant le transport de matières dangereuses (TMD) et le risque inondation avec l'atlas des zones inondables (AZI) de l'Antenne.

Face à un public attentif, la maire et Gérard Joubert, 1er adjoint, ont abordé la modification des trajets de transports de matières dangereuses (principalement d'alcool), afin de garantir la sécurité des habitants, car de nombreux camions citernes d'alcool traversent la commune durant l'année.

Également évoqués: le risque inondation présenté avec l'AZI de l'Antenne et le plan de prévention des risques naturels (inondation) de la Charente, avec carte à l'appui. Des zones rouges y matérialisent les sites exposés aux inondations, des zones bleues soulignent les risques moindres. Cette carte a été actée à partir des crues de 1982 et les suivantes.

Gérard Joubert a fait état des risques naturels ou technologiques qui sont liés à l'activité des entreprises et pour lesquels des simulations d'accident sont ordonnées par la préfecture pour améliorer les plans de sécurité. Il fait état des risques inhérents au séisme où Javrezac est situé en zone de sismicité modérée des mouvements de terrain avec la sécheresse. L'intervenant a conseillé aux habitants *«de ne pas hésiter à consulter leur assurance»*.

À noter que les membres du conseil ont chacun un rôle défini en cas de catastrophe et la population est immédiatement prévenue.

Gilets jaunes: le début d'un dialogue?

■ L'exécutif, confronté à une colère sociale puissante mais encore peu organisée, espère lancer enfin la discussion avec les «gilets jaunes»
■ Une délégation doit être reçue à Matignon aujourd'hui.

Édouard Philippe a reçu hier à Matignon un premier «gilet jaune», Patrick de Perglas. Photo AFP

La rencontre prévue aujourd'hui à 14h entre le Premier ministre Édouard Philippe et les «gilets jaunes» se voudra le point d'orgue de deux jours de rencontres commencées hier matin à Matignon pour dessiner la «grande concertation» locale de trois mois voulue par Emmanuel Macron.
Un groupe de huit porte-parole avait été désigné lundi. Deux d'entre eux, Priscillia Ludosky et Éric Drouet, ont déjà été reçus mardi par le ministre de la Transition écologique, François de Rugy.
Matignon a pris soin d'indiquer que le groupe serait reçu *«en tout ou partie»* par Édouard Philippe.
Une précision d'importance, alors qu'Eric Drouet, un chauffeur routier de Seine-et-Marne, a déjà signifié son refus de se rendre à Matignon, et prévenu *«ceux qui accepteront d'y aller»* qu'ils *«devront en accepter les conséquences»*.

Acte 3 samedi

«Aucune délégation n'a encore le rôle de représenter les gilets jaunes», écrit-il sur Facebook: *«Des représentants* (locaux, NDLR) *vont être mis en place. Aucune autre rencontre doit se faire sans eux. J'accepterais de rencontrer le gouvernement seulement avec une délégation représentative de l'ensemble des gilets jaunes avec leurs représentants de région»*.
De nombreux députés ont reçu un courriel hier issu d'une adresse «giletsjaunes1», contenant une liste assez large de revendications incluant entre autres, le SMIC à 1.300 euros nets, un plan d'isolation des logements, la fin de la hausse des taxes sur le carburant, la retraite à 1.200 euros minimum. Il n'était pas possible de vérifier, dans le courant de l'après-midi, si cet e-mail émanait de la délégation des porte-parole.
Sur le terrain, les «gilets jaunes» se donnent rendez-vous samedi, notamment sur les Champs-Élysées, pour l'acte 3 de leur mobilisation contre les taxes sur le carburant et pour la hausse pouvoir d'achat.
De source policière, un peu plus de 3.500 «gilets jaunes» ont participé hier matin à plus de 280 «actions de voie publique», notamment des blocages de plateformes logistiques et de dépôts de carburant. Symboles du ras-le-bol fiscal, les accès à quelques perceptions ont été bloqués. À Montargis (Loiret), onze «gilets jaunes» sont en garde à vue pour avoir commencé à murer le centre des impôts.

À Matignon, Édouard Philippe a commencé, avec des élus locaux, un marathon d'entretiens avec les membres du Conseil national de la transition énergétique (CNTE), un organe consultatif qui réunit 50 membres de divers horizons (patronat, syndicats, ONG environnementales, société civile, élus locaux et parlementaires).

«Ils se trompent de cibles»

La quasi-totalité des élus locaux reçus ont réclamé un nouveau «geste» de l'exécutif, afin que la concertation de trois mois dans les départements souhaitée par Emmanuel Macron puisse avoir lieu de façon «sereine».
Certains ont réclamé un moratoire de la hausse de la taxe carbone prévue au 1er janvier. D'autres ont laissé le gouvernement décider de la nature de ce geste mais réclamé qu'il intervienne avant Noël ou avant le début des débats locaux qu'essaie de mettre en place le Premier ministre.
L'idée d'un moratoire fait débat dans la majorité macroniste. La présidente (LREM) de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée, Brigitte Bourguignon, est pour un «moratoire d'un trimestre» sur les hausses de taxes sur les carburants. Le chef de file des députés LREM, Gilles Le Gendre, y est opposé.
Dans la journée, les membres du patronat reçus à Matignon ont mis en garde contre l'impact économique des «gilets jaunes». *«Quand les gilets jaunes s'en prennent aux entreprises, clairement ils se trompent de cible et ils se tirent une balle dans le pied»*, a ainsi plaidé Jean-Eudes du Mesnil, le secrétaire général de la CPME.

> **Quand les gilets jaunes s'en prennent aux entreprises [...], ils se tirent une balle dans le pied.**

Macron accueilli... par un gilet jaune à Buenos Aires

Un couac du protocole, et voilà que la première personne rencontrée par le président français Emmanuel Macron à Buenos Aires (Photo AFP), où il vient participer au sommet du G20, est un employé de l'aéroport... vêtu d'un gilet jaune. Sortant mercredi soir de son avion, et ne voyant aucun officiel argentin, le chef de l'Etat a serré la main d'un agent aéroportuaire qui venait de lui ouvrir la porte, avec un gilet jaune réfléchissant, devenu en France le symbole d'un mouvement de protestation sociale. Puis Emmanuel Macron en a salué un second, sur le tarmac de l'aéroport international d'Ezeiza. Quelques minutes plus tard, la vice-présidente Gabriela Michetti est arrivée pour souhaiter la bienvenue en bonne et due forme.

La Réunion: «Plus jamais l'île ne fonctionnera pareil»

La ministre des Outre-mer Annick Girardin, en visite à La Réunion pour répondre à la colère des «gilets jaunes», a confirmé hier qu'elle annoncerait en soirée des mesures économiques et d'emploi, après avoir présenté la veille des mesures sociales qui ont déçu les manifestants.
L'île est toujours paralysée avec, selon la Direction régionale des Routes, au moins 28 barrages dressés sur les axes majeurs jeudi à la mi-journée. Le «plan blanc», qui organise le système de santé lors de circonstances exceptionnelles, est par ailleurs activé par l'Agence de Santé Océan Indien (ARS) depuis mercredi. Car après treize journées consécutives *«de blocage intense des voies de circulation»*, il y a nécessité que *«les directeurs d'établissements de santé publics puissent organiser, en fonction de chacun des contextes, la poursuite des activités hospitalières pour répondre aux situations d'urgence»*, a écrit l'ARS.

Un timide apaisement

Arrivée mercredi sur l'île, Annick Girardin s'est rendue hier dans le sud, avec un premier arrêt à la sous-préfecture de Saint-Pierre, devant laquelle les tensions étaient fortes. Des manifestants ont forcé le portail du bâtiment avant d'être repoussés par les forces de l'ordre.
Comme mercredi à sa descente d'avion, la ministre a écouté les doléances et les critiques d'une délégation de «gilets jaunes», sur la vie chère, le chômage, l'octroi de mer (taxe appliquée aux produits importés), et a confirmé qu'elle ferait dans la soirée des annonces sur le volet économique et sur l'emploi, après de premières annonces, sociales, mercredi.
«Plus jamais La Réunion ne fonctionnera pareil: parce que vous avez pris la parole, parce que vous avez des propositions», a-t-elle déclaré. Une manifestante lui a proposé de revêtir un gilet jaune, mais la ministre a répondu: *«Avec tout le respect que j'ai pour le mouvement, non»*. A la fin de la réunion, elle est allée à la rencontre des «gilets jaunes» restés à l'extérieur. A l'aide un mégaphone elle a renouvelé sa volonté d'agir pour la population.
La plupart des «gilets jaunes» ont exprimé leur déception après des premières annonces faites mercredi soir par Madame Girardin, car elles sont pour la plupart déjà incluses dans le Plan pauvreté voté en septembre et applicable dans toute la France en janvier 2019.

Annick Girardin a annoncé hier la création de 1.000 emplois aidés supplémentaires à La Réunion. Photo AFP

Le débat sur la fessée relancé

Les députés débattaient hier d'un texte de loi qui vise à interdire toute forme de châtiments corporels sur les enfants. Un sujet sensible et récurrent.

Faut-il interdire les fessées, tapes ou gifles données aux enfants? L'Assemblée a entamé hier soir des débats sur cette question sensible et récurrente de l'interdiction des «violences éducatives ordinaires», perçue par certains comme une atteinte à la liberté des parents.

Le MoDem défend en première lecture une proposition de loi à la portée largement symbolique, mais qui relance une controverse toujours vive sur les châtiments corporels en France, où le proverbe «qui aime bien châtie bien» a toujours ses partisans.

Dès l'ouverture des débats, la ministre de la Santé Agnès Buzyn a apporté un franc soutien au texte, arguant qu'*«on n'éduque pas par la peur»*. Cette violence *«prétendument éducative»* a des *«conséquences désastreuses sur le développement de l'enfant»*, a-t-elle affirmé.

> **Elle [la fessée] a des conséquences désastreuses pour le développement de l'enfant.**

Selon la Fondation pour l'Enfance, 85 % des parents français ont recours à des violences dites éducatives. Photo AFP

«Bien sûr c'est le rôle premier des parents», mais *«l'Etat a aussi pour mission de protéger la dignité et l'intégrité des enfants»*, a estimé la ministre, pour qui le texte n'est pas *«exclusivement symbolique»* car il permettra «de rompre avec l'appréciation parfois souple de la jurisprudence» d'un *«droit de correction»*.

Se conformer avec les traités internationaux

Le texte ne prévoit pas de nouvelles sanctions pénales car elles existent déjà, et a une «visée pédagogique», de l'aveu même de la rapporteure centriste Maud Petit. Il s'agit d'inscrire dans le Code civil, à l'article lu lors des mariages, que *«les titulaires de l'autorité parentale l'exercent sans violence»* et qu'*«ils ne doivent pas user à l'encontre de l'enfant de moyens tels que la violence physique, verbale ou psychologique, les châtiments corporels ou l'humiliation»*.

L'interdiction formelle permettrait à la France d'être en conformité avec les traités internationaux, alors que le pays a été épinglé à plusieurs reprises sur ce sujet, par le Conseil de l'Europe en 2015 ou le comité des enfants de l'ONU l'année suivante. La France deviendrait ainsi le 55e État à interdire totalement les châtiments corporels, selon l'*«Initiative mondiale pour mettre un terme à tous les châtiments corporels sur les enfants»*, une ONG basée à Londres. La Suède avait légiféré sur le sujet dès 1979.

Economie

Croissance et consommation rebondissent

La croissance économique a bel et bien rebondi en France au troisième trimestre, atteignant 0,4 % contre 0,2 % aux deux trimestres précédents, en raison notamment d'une hausse de la consommation des ménages, selon une deuxième estimation publiée hier par l'Insee. Ce chiffre, légèrement inférieur aux prévisions initiales de l'institut statistique et de la Banque de France, qui s'attendaient à 0,5 % de croissance, fragilise le scénario du gouvernement, prévoyant une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 1,7 % en 2018.

Photo AFP

Les dépenses de consommation des ménages en biens ont elles aussi rebondi de 0,8 % en octobre, après une nette baisse de 2 % en septembre. Cette hausse est notamment portée par l'augmentation de la consommation alimentaire (+0,9 %) et de biens fabriqués (+0,8 %), après le net contrecoup du mois précédent (-3,2 %), a précisé l'institut de statistiques nationales, qui a revu à la baisse la chute de septembre à 2 % contre 1,8 % initialement.

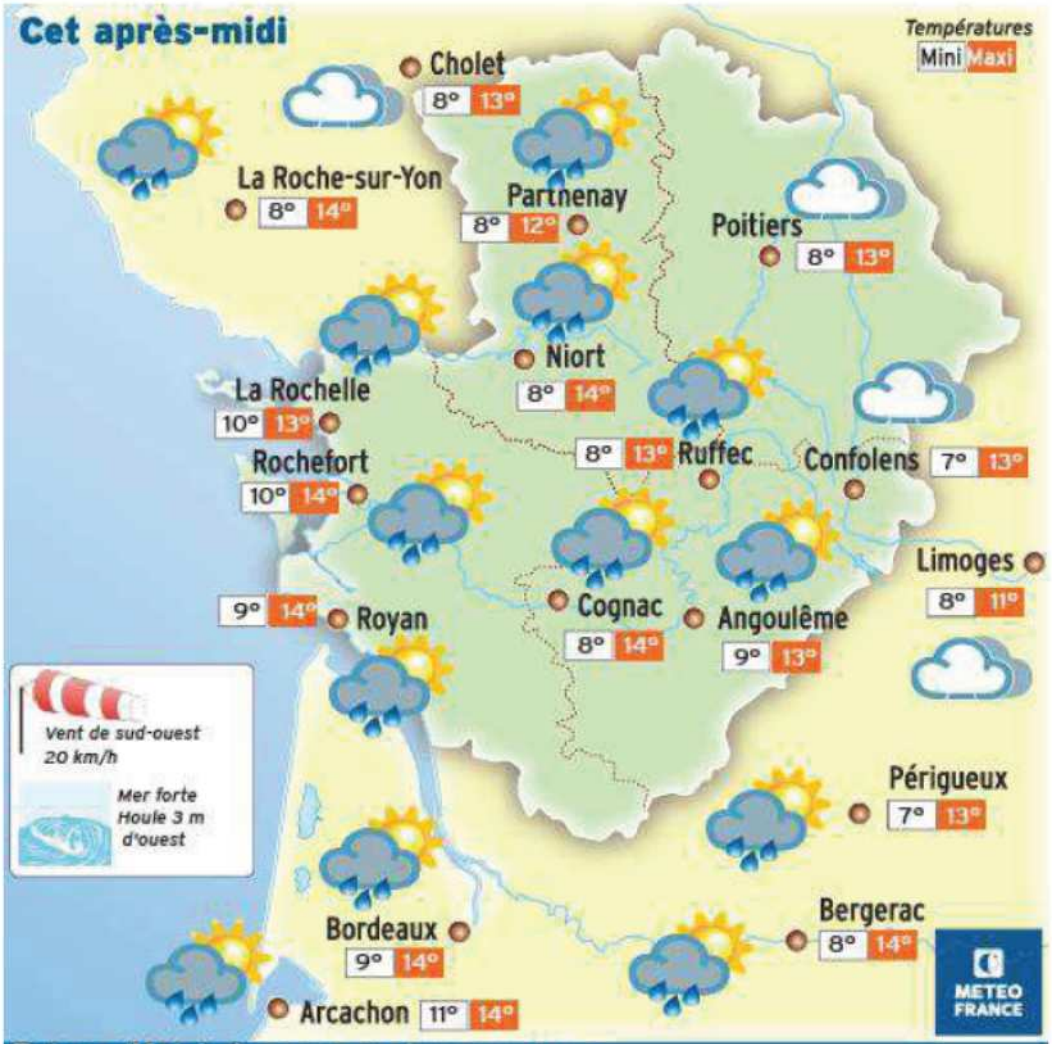

Retour d'éclaircies avec quelques averses.

Le ciel est bien chargé et de rares averses peuvent survenir. De temps à autre, entre deux nuages, une éclaircie est possible.
Vent de sud-ouest tournant nord-ouest sur le littoral.
Températures maximales : entre 13 et 14 degrés.

Castaner hausse le ton

GILETS JAUNES En Gironde hier, le ministre de l'Intérieur a condamné les agressions contre les forces de l'ordre. Demain, sur les Champs-Élysées, les piétons seront contrôlés et fouillés

JEFFERSON DESPORT
J.desport@sudouest.fr

Les gilets jaunes vont devoir modifier leur plan. Alors qu'ils ont appelé à manifester de nouveau sur les Champs-Élysées, demain, soit une semaine jour pour jour après les débordements de samedi dernier, Christophe Castaner a fermé la porte à un tel scénario. « Les Champs-Élysées seront ouverts aux piétons dans un dispositif très resserré, très hermétique. Ils pourront pénétrer, ils seront contrôlés avec une pièce d'identité et nous fouillerons les sacs », a annoncé, hier soir, le ministre de l'Intérieur. « Non seulement, a-t-il poursuivi, en ciblant l'ultragauche et l'ultradroite, le périmètre sera protégé et dès qu'il y aura des dégâts, des provocations, nous sanctionnerons, nous interpellerons et nous livrerons à la justice. » L'avertissement est clair.

Une délégation à Matignon

Pas question donc de voir se rejouer, sur « la plus belle avenue du monde », les scènes de violences du 24 novembre dont les images ont fait le tour de la planète. Par ricochet, cette décision est aussi une réponse apportée à Marine Le Pen, la présidente du Rassemblement national, qui a appelé le gouvernement à autoriser ce défilé. « Si les Champs-Élysées sont interdits aux gilets jaunes, ce sera ressenti comme un acte d'humiliation supplémentaire, une forme de mépris supplémentaire », avait-elle argumenté. En vain, donc.

Dans ce contexte, s'il est encore impossible d'évaluer l'ampleur de la mobilisation, hier après-midi Édouard Philippe a reçu à Matignon un gilet jaune parti à pied de Chalon-sur-Saône, le mercredi 21 novembre. Une amorce de contact que le Premier ministre poursuivra aujourd'hui en rencontrant une délégation de porte-parole du mouvement. Pour quel résultat ? À voir.

Fermeté

En attendant, si Christophe Castaner a durci le ton, c'est parce qu'il craint une nouvelle poussée de « violence », comme il l'a rappelé hier matin en Gironde. Depuis l'état-major des CRS du Sud-Ouest, basé à Cenon, dans la métropole bordelaise, le locataire de Beauvau a condamné fermement les auteurs d'agressions. Reprenant les mots d'Emmanuel Macron, il a affiché sa détermination : « Honte à ceux qui ont agressé les forces de l'ordre, honte à ceux qui ont tenté d'intimider des élus, honte à ceux qui ont violenté des citoyens et des journalistes. Il n'y a pas de place pour cette violence dans la République. »

> « Dès qu'il y aura des dégâts, nous interpellerons et nous livrerons à la justice »

Un peu plus tôt, venu constater les dégâts commis au péage de Virsac, où il s'est fait déposer en hélicoptère, il a rappelé qu'au plan national, ces affrontements avec les gilets jaunes ont déjà fait, en onze jours, davantage de blessés que « pour libérer Notre-Dame-des-Landes en trois mois ». Et ce alors que dans le bocage nantais les zadistes « étaient préparés au combat », a-t-il souligné.

Face aux gendarmes, qu'il a tenu à « remercier » pour leur action, le ministre de l'Intérieur a délivré ce constat : « Que ce soit sur les Champs-Élysées ou ici, il y a eu des gens qui sont venus pour blesser, menacer et parfois même tuer. » L'épreuve de force serait-elle à un tournant ?

Christophe Castaner, hier à la barrière de péage de Virsac, sur l'A 10, au nord de Bordeaux.
PHOTO LAURENT THEILLET/« SUD OUEST »

sur sudouest.fr
En images, la visite de Christophe Castaner, hier au péage de Virsac.

AUTOUR DES GILETS JAUNES

UN TACLE À JEAN-LUC MÉLENCHON
Interrogé sur la volonté du leader de La France insoumise de manifester sur les Champs Élysées, demain, le ministre de l'Intérieur s'est montré cinglant : « Si M. Mélenchon pense qu'il lui est utile de courir derrière celles et ceux qui sèment le désordre, c'est son choix, il est libre. »

1 MILLION DE SIGNATURES
La pétition en ligne « pour une baisse des prix du carburant à la pompe », lancée fin mai par Priscillia Ludosky, vendeuse à Savigny-le-Temple (77), devenue une des figures des gilets jaunes en région parisienne, a dépassé le million de signataires sur change.org.

SÉGOLÈNE ROYAL EXHORTE
L'ancienne ministre socialiste de l'Environnement Ségolène Royal a exhorté, hier, les députés de la majorité (LREM et MoDem) à adopter le gel de la hausse de la taxe sur les carburants voté lundi par le Sénat.

LES COMMERÇANTS INQUIETS
La Fédération du commerce et de la distribution (FCD), qui regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, affirme qu'un troisième week-end de « blocage des magasins et des entrepôts » dans le cadre du mouvement des gilets jaunes serait « catastrophique » pour le commerce qui aurait enregistré un « recul massif de 35 % puis de 20 % ».

Un étiquetage sur le bien-être animal

GROUPE CASINO Pour les viandes, l'enseigne de grande distribution indiquera par une lettre les conditions d'élevage et d'abattage des bêtes

Une nouvelle mention va apparaître sur les étiquettes. ARCHIVES AFP

Mercredi 5 décembre, l'enseigne de grande distribution Casino annoncera la mise en place prochaine d'un étiquetage les viandes en rayon prenant en compte le bien-être animal. Les vignettes comprendront quatre lettres (A, B, C, D), allant de conditions exemplaires d'élevage et d'abattage (plus d'espace pour les animaux, surveillance vidéo, étourdissement préalable, etc.) à des conditions « standard ».

Premier groupe de distribution à avoir cessé, avec son enseigne Monoprix, la vente d'œufs issus de poules élevées en cage sous sa marque propre puis en marque nationale, Casino a également mis en place un programme de contrôle des conditions d'abattage dans sa chaîne d'approvisionnement en France.

En mai 2017, il a marqué son intention d'aller encore plus loin en signant une convention de partenariat avec trois associations qui militent pour le bien-être animal : La Fondation Droit animal, éthique et sciences (LFDA), Compassion in World Farming France (CIWF France) et l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (Oaba), dont le président, Jean-Pierre Kieffer, participait, hier soir, à un débat à Nieul-sur-Mer (Charente-Maritime), aux côtés de Brigitte Gothière, cofondatrice de l'association L214 Éthique et Animaux, et Christophe Marie, porte-parole de la Fondation Brigitte-Bardot.

Une loi « désastreuse »

La soirée était organisée à l'initiative du député Olivier Falorni (divers gauche), président de la commission d'enquête parlementaire sur les abattoirs, à l'origine du vote d'une proposition de loi à l'Assemblée nationale, le 12 janvier 2017.

La « désastreuse » – selon ses termes – loi agriculture et alimentation n'a pas donné suite, à son grand regret et à celui des militants de la cause animale, comme ceux de l'association L214, dont les vidéos tournées clandestinement dans les abattoirs avaient provoqué le scandale. « L'attente sociétale est très forte. 90 % des citoyens s'opposent, par exemple, à l'élevage intensif des poules pondeuses. Trois millions d'animaux sont abattus chaque jour en France, sans compter la pêche. Mais on va bientôt en parler », annonce Brigitte Gothière.

Frédéric Zabalza

La face cachée du mécénat

FISCALITE Les réductions d'impôts liées à des actions de mécenat ne cessent d'augmenter. Elles atteignent aujourd'hui près d'un milliard d'euros. La cour des comptes s'inquiète et dénonce une absence de contrôle

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

A l'heure où le gouvernement cherche à dégager des marges budgétaires pour désamorcer la colère des gilets jaunes, pourquoi ne pas raboter les avantages fiscaux accordés depuis 15 ans au mécénat d'entreprise ? La suggestion ne figure pas en tant que telle dans le dernier rapport de la Cour des comptes, consacré à ce dispositif de plus en plus onéreux pour les finances publiques et sans équivalent en Europe. Mais elle peut se déduire aisément de sa lecture.

Niche fiscale

Cette niche fiscale créée en 2003 à l'initiative de Jean Jacques Aillagon, le ministre de la Culture de l'époque, ne cesse d'enfler. Elle permet désormais aux entreprises, via une nuée de fondations, d'économiser près d'un milliard d'euros d'impôts chaque année. Auparavant celles-ci ne pouvaient que soustraire de leurs résultats imposables leurs dépenses de mécénat. Depuis le vote de la loi, 60 % des sommes engagées à ce titre sont déductibles de l'impôt sur les sociétés, le bienfaiteur pouvant en outre obtenir du bénéficiaire des contreparties allant jusqu'à 25 % de son don.

Comme c'est souvent le cas en France, cet effet d'aubaine profite surtout aux grandes sociétés. En 2016, 36 des 58 787 entreprises ayant émargé à ce dispositif ont accaparé la moitié des réductions fiscales. Celles-ci se concentrent essentiellement dans le secteur financier, dans l'industrie manufacturière, et surprise, dans la grande distribution. Ce n'est pas la moins étonnante des révélations du rapport de la Cour des comptes.

Leclerc, Carrefour, Auchan et quelques autres trustent 40 % de ces ristournes. Les dons alimentaires dont bénéficient les organismes humanitaires entrent dans le cadre du mécénat. La loi de 2016 relative à la lutte contre le gaspillage interdit aux enseignes de détruire de la nourriture. Conséquence, les volumes qu'elles adressent aux associations caritatives ne cessent de s'étoffer. Et c'est le contribuable qui les finance en grande partie.

> « L'État n'a toujours pas mis en place les moyens lui permettant de mieux appréhender le mécénat des entreprises »

Si la culture et le patrimoine restent les domaines d'élection du mécénat, ce dernier touche désormais à l'éducatif, au social et à la santé. Cet essor est allé de pair avec le développement des fondations et des fonds de dotation par lesquels transitent les concours financiers. De plus en plus ciblées, les stratégies des entreprises sont à la recherche de retombées majeures en termes d'image et de notoriété, où l'intérêt général n'y trouve pas forcément son compte. À Paris, le coût du musée de la fondation Louis Vuitton, émanation des maisons du prospère groupe LVMH dirigé par le milliardaire Bernard Arnaud, avait été estimé à 100 millions d'euros. Il a finalement atteint 790 millions. Une ardoise que le contribuable a prise en charge à hauteur de 60 % ! Cet argent public aurait sans doute été plus utile ailleurs.

Le musée de la fondation Louis Vuitton, 790 millions dont 60 % payés par le contribuable. PHOTO FRANCOIS GUILLOT/AFP

Aucun contrôle ou presque

« L'État n'a toujours pas mis en place les moyens lui permettant de mieux appréhender le mécénat des entreprises et de mesurer les effets de son soutien », déplore la Cour des comptes. Cette dépense fiscale est très peu contrôlée, comme l'ont découvert les magistrats qui instruisent l'affaire Dassault dans l'Essonne. L'industriel, décédé il y a peu, avait arrosé à des fins électoralistes pléthore d'associations via la fondation Agir contre l'exclusion, dont il était membre.

Et qui vérifie aujourd'hui que la grande distribution valorise ses dons en nature au coût de revient du produit, comme l'exige la loi, et non au prix catalogue ? Sans remettre en cause le dispositif, la Cour des comptes demande à l'État de recadrer les choses et de procéder aux ajustements nécessaires, sous peine de s'exposer à de graves déconvenues. Depuis 2017, les multinationales françaises n'ont-elles pas la possibilité de puiser dans cette niche pour des actions de mécénat à l'échelon. . . européen ?

La Région parie sur la nouvelle arme anticancer

IMMUNOTHÉRAPIE La Région a posé un million d'euros sur la table pour booster la recherche de l'immunothérapie et l'accès aux patients, et 100 000 pour ouvrir une Oncosphère

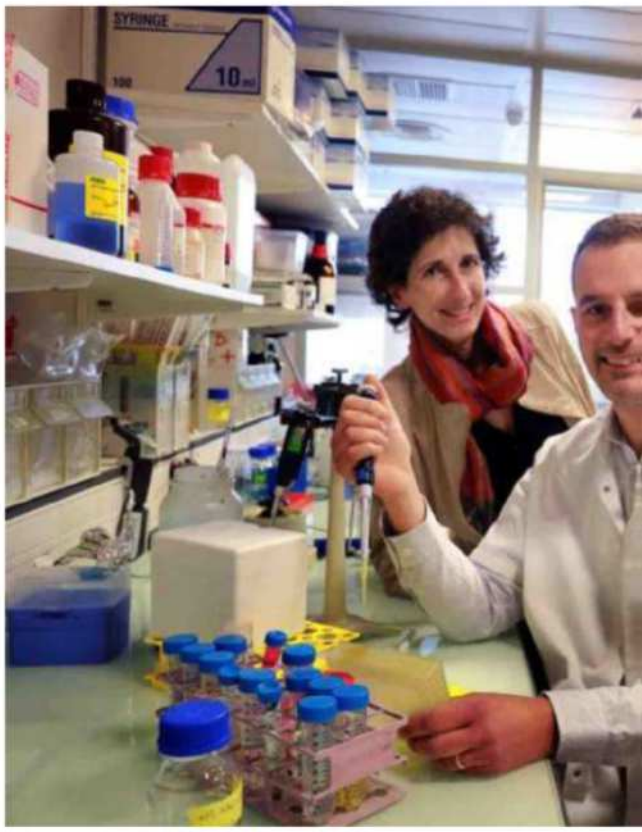

FORUM SANTÉ & AVENIR SUD OUEST

ISABELLE CASTÉRA
i.castera@sudouest.fr

L'immunothérapie est la quatrième arme contre le cancer. La plus récente et celle à l'origine du dernier prix Nobel de médecine. Après la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie, l'immunothérapie consiste à stimuler le système immunitaire du patient pour le rendre apte à attaquer les cellules cancéreuses. En gros, les chercheurs ont compris comment contenir leur intrusion de ces cellules, grâce notamment à la prise d'anticorps. Pourtant, tous les patients touchés par un cancer ne peuvent avoir accès à cette néo-thérapie. Tous les cancers ne répondent pas. Voilà pourquoi la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de poser un million d'euros sur la table, pour mettre en place une plateforme d'immuno-oncologie à l'Institut Bergonié de Bordeaux.

Cette plateforme accueillera l'équipe de chercheurs du professeur en cancérologie Antoine Italiano qui, avec l'entreprise pessacaise de biotechnologie Immusmol (1), va constituer ce centre régional de recherche et de traitement en immuno-oncologie. « Immusmol fait de la recherche préclinique en immunothérapie pour le compte d'industriels pharmaceutiques, commente le professeur Italiano. Aujourd'hui, nous tentons de mettre au jour les facteurs déterminants qui ouvrent la réponse du patient à l'immunothérapie. Grâce à cette plateforme, des centaines de patients vont pouvoir bénéficier de biopsies de tumeurs et de prélèvements sanguins qui permettront de prédire pour eux l'efficacité de l'immunothérapie. » Et ainsi les traiter à bon escient, plus rapidement.

> « Il s'agit de fédérer toutes les forces de la région »

Un grand pas pour le traitement des cancers aujourd'hui. Mais l'ambition de la Région Nouvelle-Aquitaine ne s'arrête pas là. En effet, Françoise Jeanson, conseillère régionale déléguée à la santé, annonce la création d'une Oncosphère Nouvelle-Aquitaine. Avec, pour démarrer, une enveloppe de 100 000 euros de la Région. « Il s'agit de fédérer toutes les forces de la région. Ces gens qui font de la recherche en cancérologie, qui trouvent, fabriquent, appliquent et diffusent. Avec un objectif à la fois de santé publique et d'économie. »

RADIOTHÉRAPIE

Popra est un programme de recherche interdisciplinaire appliqué à la radiothérapie, né sous l'impulsion du président de Région, Alain Rousset (140 000 euros mobilisés). Depuis 2011, des chercheurs de l'université de Bordeaux et des praticiens hospitaliers du CHU de Bordeaux et de l'Institut Bergonié développent des moyens pour améliorer les outils de traitement et de prédiction d'évolution de la maladie. Les travaux de modélisation et de prédiction de la croissance tumorale de l'équipe de Thierry Colin, chercheur de l'Inria (institut national de recherche en sciences du numérique) et de l'Institut de mathématiques de Bordeaux, ont été ainsi soutenus et exploités depuis cette année par l'entreprise Sophia Genetics.

Bordeaux au plus haut

Aujourd'hui, en terme de productions et de qualité de recherche en cancérologie, Bordeaux se situe dans les trois premiers Français, après les Instituts Curie et Roussy à Paris. « Nos chercheurs, poursuit Françoise Jeanson, ne sont pas tape-à-l'œil, ils ne se montrent pas mais travaillent au plus près des patients et des entreprises, sans se laisser influencer par ces dernières. »

Pierre Soubeyran, directeur de la recherche à l'Institut Bergonié de Bordeaux, pilote le projet Oncosphère Nouvelle-Aquitaine. « Nous sommes déjà habitués à travailler en coopération, mais là, c'est un pas de plus. En effet, les cinq campus universitaires de Bordeaux, La Rochelle, Limoges, Pau et Poitiers vont désormais travailler sur le même réseau Oncosphère, qui va amplifier les collaborations entre les différents sites et engager les équipes dans une structuration dont l'ambition est d'accroître l'impact de leurs recherches. »

Un autre intérêt non négligeable de ce réseau Oncosphère réside dans le fait que vont travailler ensemble des chercheurs biologistes dont des immunologistes, mais aussi des chercheurs spécialisés en sciences, technologies, ingénierie, mathématiques, informatique, data, intelligence artificielle et bio-informatique, physique, laser... « Nous associerons également, reprend Pierre Soubeyran, des chercheurs en sciences humaines et sociales, des épidémiologistes et spécialistes de santé publique. Jusque-là, on bossait, certes, on se contactait bien entendu, mais aujourd'hui, nous allons définir ensemble des axes stratégiques prioritaires. » Pour que les découvertes sortent des labos, soient validées par des études cliniques, pour aller vers le patient. Vite et sûrement. De la recherche translationnelle « pour tous, riches et pauvres », rappelle Françoise Jeanson.

(1) Immusmol, entreprise de biotechnolgies, a été créée à Pessac en 2012. Dirigée par Alban Bessede, docteur en immunologie, elle compte une quinzaine de salariés-chercheurs-ingénieurs.

TÉLÉVISION

TNT : changement des fréquences le 4 décembre

Les fréquences de la TNT (télévision numérique terrestre) changent en décembre. Aussi mardi 4 décembre, les Charentais, qui reçoivent la télévision par une antenne râteau individuelle, devront lancer une nouvelle recherche afin de récupérer l'ensemble des chaînes de télévision. Plus d'informations sur recevoirlatnt.fr. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

Expérience gourmande chez Brard-Blanchard

ŒNOTOURISME

C'est à Boutiers, autour d'un VSOP bio et de mets délicats, que le programme de Distilleries en fête a été dévoilé hier

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

La viticultrice Sophie Laguerre, le chef Cédric Coulaut et la sommelière Oriane Chambon. PHOTOS O. S.

Il y a quelques mois, « La Revue du vin de France » soulignait le caractère « exceptionnel de l'accueil dans le vignoble charentais » et primait l'association Les Étapes du cognac. La récompense n'est pas usurpée. Chaque hiver, les curieux qui goûtent aux douceurs des animations de Distilleries en fête savent combien ces rencontres au pied de l'alambic sont chaleureuses. Les gourmands et gourmets le vérifieront une nouvelle fois cette saison, chez les 26 viticulteurs et les 3 négociants qui organisent une quarantaine de nouveaux rendez-vous (lire ci-contre).

Hier après-midi, les temps forts de l'édition étaient dévoilés à Boutiers-Saint-Trojan, au domaine Brard-Blanchard, chez Sophie Laguerre. La conférence de presse aurait pu être bavarde et lassante. Elle fut gourmande et passionnante. Mathieu Durand – viticulteur à Champagne-Vigny et président des Étapes du cognac – a eu la bonne idée de ne pas feuilleter et commenter les 58 pages du programme. Il a préféré donner la parole à Sophie Laguerre, qui a pris la succession de son père Jacques et a expliqué comment la famille avait fait le pari du bio dès 1972.

La mode du « food pairing »

Ici, les 24 hectares de vignes en Fins Bois sont exploités sans le moindre produit chimique. Les trois quarts de la production sont vendus sans intermédiaire. La gamme Brard-Blanchard compte cinq cognacs, plus ou moins vieux, mais aussi du pineau, du vin charentais et du jus de raisin.

« Nos produits s'apprécient en toutes occasions, notamment à table pour peu que l'on soigne les accords », dit Sophie Laguerre.

Cet hiver, au 1, chemin de Routreau, pas de marché de Noël mais une expérience gourmande inédite ! Les samedis 15 et 29 décembre à 15 heures, mais aussi le samedi 26 janvier à la même heure, on s'essayera au « food pairing ». L'affreux anglicisme (que l'on peut traduire par « appariement d'ingrédients, boissons et mets ») désigne cette mode qui consiste à trouver de bons amuse-bouches pour de bons nectars ! Sophie Laguerre a fait appel au chef Cédric Coulaut et à la sommelière Oriane Chambon. Ces deux professionnels (qui ont travaillé au château de l'Yeuse et ont désormais monté leur agence culinaire) proposeront de délicates bouchées, notamment à base de truffe en janvier.

Hier, ils mariaient une eau-de-vie florale (cépage folle-blanche) à un carpaccio de saint-jacques et à du maigre mariné et fumé, puis un VSOP ample et soyeux à une brochette chocolat-banane et à des choux à la crème de marron. C'était fameux !

Distillerie en fête propose une quarantaine de dates cet hiver

JUSQU'EN AVRIL. L'édition 2018-2019 de Distilleries en fête débute, en cette fin novembre, chez 26 viticulteurs et 3 négociants des deux départements charentais. Elle se terminera le 28 avril, un mois après la fin officielle de la campagne de distillation (fin mars) au pays du cognac. Elle propose une quarantaine d'animations dont de grands classiques (notamment ces casse-croûte et petits-déjeuners au pied de l'alambic chez Loïc Pelletant à Saint-Amant-de-Nouère ou chez Hugues Chapon au chai du Rouissoir à Ozillac, près de Jonzac). Parmi les nouveautés : cocktails et food-pairing chez ABK6 à Claix ; initiation à l'apiculture à la maison Boinaud à Angeac-Champagne ; apéro concert au domaine de Bel Ange à Echebrune (17) ; ou ce repas « blind test » à l'auberge du Père Albert à Lignières-Sonneville, où il faudra distinguer des spiritueux à l'aveugle. Programme à télécharger sur le site Internet : cognacetapes.com.

Le programme, édité à 3 000 exemplaires, fait 58 pages et existe aussi en version PDF à télécharger

EN BREF

USC RUGBY

L'US Cognac rugby tiendra son assemblée générale jeudi prochain à 19 heures dans ses locaux au parc des sports. Outre le rapport moral et le rapport financier, l'ordre du jour prévoit la désignation des membres du comité directeur.

MARCHÉ DE NOËL

La compagnie de Guyenne accueille un marché de Noël, jeudi 6 décembre, de 10 à 18 heures, à l'Espace Guyenne. Deux ateliers sont proposés le même jour : l'un de fabrication de chocolats à emporter (30 euros), à 11 heures ; l'autre de confection d'un ballotin de foie gras, à 14 heures (50 euros). Réservation obligatoire via l'adresse mail : marchenoel2018@cgccognac.com

FÊTE DE NOËL

Le centre social La Passerelle organise une fête de Noël, samedi 15 décembre de 14 heures à 17 h 30, avec promenade en calèche, photo avec le Père Noël, atelier maquillage, lecture de contes, « ciné des lutins ». À 17 heures, spectacle de la compagnie Le Zébrophone. Renseignements au 05 45 35 31 58.

LE PIÉTON

A découvert une nouvelle gamme lancée hier par l'Espace découverte en pays du cognac. Elle met à l'honneur le défi de l'Agglomération de Grand-Cognac : la restauration du château de Bouteville. Chocolats, petites assiettes, marque-page, carte en 3D... divers objets portent l'image du monument. Une partie des recettes sera reversée pour la rénovation du château.

PHOTO PHILIPPE MÉNARD

AGENDA

AUJOURD'HUI

Grand examen du code de la route. À 20 h, à l'Espace 3000. Participation gratuite, nombreux lots tirés au sort. Après l'examen, soirée animée par DJ Marty et bar Sam.

Connaissance du monde. « Les Îles françaises à pied et en famille, de la Corse au Mont Saint-Michel ». Projection à 14 h 30 et 20 h 30 à La Salamandre, en présence des auteurs du documentaire, Aurélie Derreumaux et Laurent Granier. Tél. 06 08 22 79 07.

Recherches généalogiques. De 14 h à 17 h, permanence d'aide à la généalogie aux archives municipales (1er étage de la bibliothèque), organisée par l'Association généalogique de la Charente. Sans rendez-vous.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction.
9, place François-Ier, 16 100 Cognac.
Courriel : cognac@sudouest.fr

3 QUESTIONS À ...

Sandra Marsaud (LREM)
Députée de la 2e circonscription de Charente (Cognac et Barbezieux)

1 Pourquoi avoir choisi de rencontrer les gilets jaunes, mercredi ?
Car ils me l'ont demandé. Nous vivons sur le même territoire, donc je suis à l'écoute et disponible pour faire remonter les informations. Je pense que j'ai pu entendre leurs revendications et les causes de leur mécontentement.

2 Vous ont-ils interpellée personnellement ?
Oui, on a pu se parler franchement, mais il y a un vrai questionnement sur le fonctionnement des institutions. Les gilets jaunes m'ont parlé du train de vie des élus. Ce sont des choses qu'il nous faut entendre. Je n'ai pas cherché à me dédouaner mais je leur ai assuré que j'étais respectueuse des fonctions qui m'ont été données par le vote.

PHOTO LOÏC DEQUIER

3 Certains députés militent pour une pause dans l'augmentation des taxes sur l'essence. Et vous ?
Dans la majorité, les élus parlement beaucoup, tout en respectant la ligne de conduite fixée par le gouvernement et le président. Je suis plutôt d'accord avec Emmanuel Macron, qui propose d'adapter le prix de l'essence en fonction des fluctuations du prix sur le marché. De toute façon, on ne peut pas se transformer en Père Noël, ni répondre en une fois à des revendications qui se sont accumulées du fait de politiques datant des trente dernières années.

Recueilli par Jonathan Guérin

CHÂTEAUBERNARD

Marché de Noël : la mairie a repris la main

Premier week-end de décembre rime avec marché de Noël à Châteaubernard. Et comme à l'accoutumée la manifestation se déroulera sous le plateau couvert samedi de 14 à 18 heures et dimanche de 10 à 18 heures. En revanche, pour la participation des écoles de danse et du vélo-manège, rien n'était moins sûr (« Sud Ouest » du 11 mai). Le comité des fêtes, par la voix de Patrick Ourtaau, son président, qui est aussi élu, devait prendre la main sur le marché de Noël en 2018, la mairie toujours partenaire se mettant en retrait.

David Albert va continuer à faire pédaler les parents. PHOTO S. B.

Celui-ci voulait donner un nouveau souffle à l'événement. Il n'y était alors pas allé par quatre chemins. « Cette année, on se dispensera des écoles de danse » qui viennent pour le spectacle et ne consomment pas après. La scène, dédiée aux danseuses, devait être remplacée par un espace conçu pour les enfants et le vélo-manège, jugé trop cher, ne devait pas être reconduit. Sylvie Dagnaud et son époux Cédric, nouveaux adhérents au comité des fêtes, avaient alors défendu une délocalisation du marché au Castel, jugé plus cosy, un projet qui devait aboutir en 2019.

« Après 2020, on verra »

Mais la tentative de réforme du président du comité des fêtes n'a pas réussi. « Je n'ai pas eu le choix, dit Patrick Ourtaau. On m'a sanctionné pour les propos tenus dans la presse et le comité des fêtes a perdu l'organisation du marché de Noël. J'ai donc créé une commission qui marche avec la mairie. Je suis resté en dehors. On a réussi à imposer certaines choses. »

C'est Pierrette Dagnaud, adjointe chargée des seniors et du handicap, qui veillera au bon déroulé des festivités encore deux ans. Celle qui ne se représentera pas en 2020 défend la ligne municipale : « On va finir le mandat comme cela. Après 2020, on verra. »

Pendant ce temps, René Chauveau, le monsieur sono du marché de Noël, a lui été chargé d'éteindre le feu auprès des écoles de danse : danseront ? danseront pas ? Point besoin de longues palabres, les deux professeures, Fabienne Zeman et Estelle Simon, ont tout de suite été d'accord pour repartir a rapporté le pompier désigné. Toutefois, Estelle Simon ne reconduira pas la flashmob afin de ne pas entraver les allées.

Notons que le comité des fêtes aura un stand toiletté et plus étendu ainsi que de nouvelles propositions gustatives. Une soixantaine d'exposants sont attendus. Enfin, la scène réservée aux danseuses, elle, est maintenue à côté du stand animé par… le comité des fêtes.

Sandra Balian

SAINT-BRICE

Priorité à la sécurité et aux travaux

Lundi, la réunion du Conseil municipal comportait des sujets variés. Il a été par exemple question du stationnement du nouveau bus de transport scolaire, plus long que l'ancien. Le 55 places ne suffisait plus pour véhiculer les écoliers du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI), c'est un 65 places dont les dimensions nécessitent un emplacement adapté. Après réflexion, il a été décidé de le stationner le long de la haie vive devant la mairie et près de l'école avec le côté descente des enfants plus sécurisé. Bien entendu cet emplacement est interdit aux véhicules, la police viendra faire des contrôles de stationnement aux heures d'entrée et de sortie des enfants.

Le maire, Jean-Claude Tessendier, entouré de son Conseil municipal. PHOTO C.-C.G.

Chemins en cours de balisage

Le maire Jean-Claude Tessandier revient sur les chemins communaux inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée pour informer du début de leur balisage par le Département. Autre sujet, la rénovation de la voirie pour 2019 et pour laquelle la commune a choisi de confier les travaux à Grand-Cognac. Des devis ont été établis : chemin du Chêne-Vert vers la route du Port-de-l'Échassier, les moulins, la route de l'Abbaye-de-Châtres, la route Catherine-de-Médicis qui mène au château.

Concernant la D 15, après les fortes pluies, des ravinements ont dégradé la chaussée, un devis pour un drain est en cours. Quant à la salle des fêtes, le choix de l'architecte est en cours, trois ont été rencontrés la semaine dernière. Il n'en restera qu'un. D'ores et déjà, le maire précise qu'il sera procédé par phasages pour des raisons financières.

Yves Tricoire aborde le sujet des « mini-tombes » pour accueillir les urnes après crémation. Des familles ont fait la demande en lieu et place de celles regroupées dans un columbarium. Il est donc souhaité des espaces de 2 m² pour y déposer une urne. Ces petites tombes sont préférées à un regroupement en columbarium. Elles sont estimées plus personnelles pour s'y recueillir. Les délais seraient identiques à ceux pour les tombes traditionnelles : 10, 20, 30 ou 50 ans. Yves Tricoires est missionné pour une étude plus approfondie assortie d'un devis estimatif.

Colette-Christiane Guné